

Séance du 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. TENNE Michel.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. CAVAILLE Jean-Pierre, Mme FERNANDEZ Véronique, Mme GLEIZES Anne-Marie, Mme LAMARQUE Amélie, M. LAPALU Jean-Marc, M. MARTRES Francis, M. MASSARIN Philippe, M. TENNE Michel, M. TONUS Valentin

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Mme LAJOURS Catherine, M. TAULET Nicolas,

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
27 mars 2023

Date d'affichage
17 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

17 avril 2023

et publication du

17 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. MASSARIN Philippe

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Service de Gestion Comptable d'Auch à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seysses-Savès

Le Maire, M. TENNE Michel